



Le peuple d'Hochelaga

Aristide Beaugrand-Champagne

Numéro 2, 1937

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1078839ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1078839ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Beaugrand-Champagne, A. (1937). Le peuple d'Hochelaga. *Les Cahiers des Dix*, (2), 93–114. <https://doi.org/10.7202/1078839ar>

Le peuple d'Hochelaga

Par ARISTIDE BEUGRAND-CHAMPAGNE

Quand Jacques Cartier se présenta devant Hochelaga, le 2-12 octobre 1535, la rive nord du Saint-Laurent depuis la tête du lac Saint-Pierre jusqu'au lac des Deux-Montagnes, et tout l'archipel d'Hochelaga, étaient habités par une nation iroquoise qu'il est seul à avoir visitée, et qui disparut sans que l'on sache pourquoi et comment, et sans laisser de traces, entre 1542 date du dernier voyage de Cartier et 1603 date du premier voyage de Champlain.

Ce fait extraordinaire d'un peuple nombreux et puissant, dont la domination s'étendait sur tout le pays depuis le golfe jusqu'au lac Saint-François, et peut-être un peu au delà; qui avait atteint déjà une certaine civilisation et dont le gros vivait même dans une ville fortifiée; ce peuple, dis-je, qui s'évanouit ainsi complètement de la mémoire des hommes, m'avait paru comme une provocation au bon sens.

Convaincu cependant de l'honnêteté de Cartier, et de l'exactitude scrupuleuse de ses descriptions, j'ai voulu savoir quels pouvaient bien être ces hommes, et ce qu'il était advenu de ce peuple fantôme que Cartier n'a fait qu'entrevoir.

Je pensē y avoir réussi. Du moins, j'ai la ferme conviction que ces hommes sont bien ceux que je crois, et c'est leur odysée que je viens raconter.

Comme ces peuples ne connaissaient pas l'écriture, ils n'ont laissé sur leur passé lointain que des témoignages traditionnels ; mais ces traditions ont été si persistantes jusqu'à il y a environ soixante-quinze ans; leur vraisemblance est si grande et si bien étayée

par des faits historiquement prouvés, que je n'ai, pour ma part, aucune hésitation à leur accorder créance.

Sans doute, j'appuie mon étude sur quelques conjectures : celles qui m'ont permis de relier les témoignages traditionnels épars avec certains faits connus et déterminés; mais je me défends d'avoir romancé quoi que ce soit.

Si quelque lecteur veut vérifier mes avancés, il en trouvera la source dans les ouvrages suivants: Cartier: *Relations de ses voyages*; Gabriel Sagard: *Histoire du Canada et Voyage au pays des Hurons*; Lescarbot: *Histoire de la Nouvelle-France; les Oeuvres de Champlain; les Relations des Jésuites*; de Charlevoix: *Histoire de la Nouvelle-France; Relations par lettres de l'Amérique Septentrionale* (Silvy) ; de Rochemonteix: *les Jésuites et la Nouvelle-France*; Biggar: *The Voyages of Cartier*, pour les cartes mentionnées; Morgan: *The League of the Iroquois; Le manuel des Indiens du Canada*, édition de 1915; *Atlas du Canada*, pour la carte No. 270A se rapportant à l'habitat des aborigènes; Cuoq: *Lexique iroquois*; Skinner: *The Indians of Manhattan Island and Vicinity*; Jenness: *Indians of Canada*; Lighthall: *Montreal after 250 years*; Ferland: *Histoire du Canada*; Garneau: *Histoire du Canada*; Faillon: *Histoire de la Colonie française en Canada*; Lafitau: *Moeurs des Sauvages Américains*; Cusick: *Sketches of Ancient history of the Six Nations*.

Pour accompagner le récit de ses voyages en Canada, Jacques Cartier avait dressé, sur les épures de navigation qu'il avait dû faire sur place au cours de ses trois voyages, une carte pliante en forme de livre dont nous connaissons l'existence par deux lettres de Jacques Noël, neveu de Cartier, à Jean Growte ou Grout, sieur de la Ruaudaye, étudiant à Paris en 1587.

Cette carte ne paraît pas avoir été publiée: du moins nous n'en avons aucune trace; mais il est certain qu'elle a servi de modèle à toute la cartographie subséquente du Saint-Laurent.

A cette époque, en France comme dans les autres pays, il y avait dans tous les ports importants des cartographes ou des marchands de portulans qui dressaient eux-mêmes, ou faisaient dresser, des cartes marines sur les épures de navigation des explorateurs, ou d'après les récits des marins, et les vendaient à ceux qui voulaient aller à la découverte de terres nouvelles.

Ces cartes avaient toujours pour base des cartes espagnoles ou des cartes portugaises, les seules qui fussent à point pour le temps, et c'est ce qui explique pourquoi dans les anciennes cartes de la Nouvelle-France, celles que l'on a dressées avant Champlain, la nomenclature de la côte de l'Atlantique est soit espagnole, soit portugaise, tandis que celle des rives du fleuve est partie française et partie portugaise ou espagnole.

Pendant, la plus ancienne de ces cartes, celle que l'on appelle l'Harléyenne, et qui a été dressée par un inconnu entre 1535 et 1542, est à nomenclature entièrement française; et c'est celle qui se rapproche le plus des découvertes de Cartier.

La deuxième en date est celle du prêtre dieppois Desceliers, dressée en 1546, et généralement connue des chercheurs sous le nom de Mappemonde de Henri II. Elle est à nomenclature portugaise dans l'ensemble, mais des noms de lieu comme « Le Saguenay » et « Languille » y apparaissent pour la première fois.

La troisième carte qui nous intéresse est attribuée à Nicholas Vallard, de Dieppe, et porte le millésime de 1546. Cette belle carte se trouve dans le cartable de la Huntington Public Library en Californie: *L'illustration*, de Paris, l'a publiée dans son numéro du 7 juillet 1934.

Elle est portugaise; mais elle porte une nomenclature française interpolée entre des noms portugais; et le curieux, c'est qu'il y apparaît des noms de lieu que ne contiennent ni la carte Harléyenne, ni celle de Desceliers, mais qui correspondent parfaitement aux

endroits où le texte de la narration de Cartier les situe et où nous les retrouvons aujourd'hui dans nos fouilles.

La carte Harléyenne ne porte de nomenclature que sur la rive nord, à l'exclusion d'un seul endroit appelé Saint-Malo, qui se trouve placé sur la rive sud, vis-à-vis l'endroit de la rive nord où se trouve l'inscription « le premier sault, » et où deux lignes ponctuées en travers du fleuve et portant en dessous deux petites croix, indiquent le sault ou rapide que Cartier n'a pu franchir et où il a mouillé ses deux barques après avoir opéré son débarquement.

Il y a bien là la meilleure preuve que Cartier n'a exploré que la rive nord en 1535 et que la carte Harléyenne est antérieure à 1542, puisque la carte de Desceliers et celle de Vallard, toutes deux datées de 1546, consignent des observations du voyage de 1542, qui manquent sur la carte Harléyenne, alors que l'explorateur avait pu ajouter à ses découvertes précédentes et préciser quelques-unes de celles qu'il avait déjà faites.

C'est ainsi que sur la carte de Desceliers on voit apparaître pour la première fois sur la rive nord, le mot Canada vis-à-vis l'île d'Orléans et les noms de lieu « Languille » et « Chastiaubriant » qui ne sont évidemment pas indigènes.

J'ai voulu établir que ces trois cartes sont contemporaines des voyages de Cartier et qu'elles ont servi à dresser toutes les cartes subséquentes jusqu'à l'apparition de celle de Champlain.

J'ai voulu établir aussi qu'en 1535 et en 1542, il y avait sur la rive nord surtout, mais en deux endroits aussi de la rive sud, des habitations qui, sans doute, n'avaient pas toutes l'importance de Stadaconé et particulièrement d'Hochelaga, mais qui montrent que le pays était quand même bien tenu et habité, depuis la péninsule gaspésienne jusqu'au bout occidental de l'île de Montréal.

J'ai démontré ailleurs qu'au moment de l'arrivée de Cartier, la vallée du Saint-Laurent était habitée par une même race d'hommes divisée en deux nations: les Hurons et les Iroquois.

Les Hurons habitaient depuis le golfe jusqu'aux environs des Trois-Rivières, et les Iroquois depuis ce lieu jusqu'à l'entrée des lacs Saint-François et des Deux-Montagnes.

Voilà pour la rive nord. Pour la rive sud, il en va un peu autrement, et la situation se complique par le fait que, depuis la tête du lac Saint-Pierre au moins, jusqu'à l'extrémité du lac Saint-François, la rive sud fait partie du territoire des Agniers, nation iroquoise célèbre et belliqueuse, qui n'a jamais permis l'établissement de postes sur les confins de son territoire, même à des parents, et qui poussa le ressentiment jusqu'à prononcer la déchéance des Agniers chrétiens de Kentaké (La Prairie), puis de Kanawaki (Sault Saint-Louis—Caughnawaga), ses propres enfants.

Les Agniers estimaient qu'en passant au christianisme, leurs congénères les trahissaient; et comme ces derniers se trouvaient sur le territoire de la nation, sans que les premiers fussent en état de les punir en les chassant, à cause de la protection que les Français accordaient à ces nouveaux convertis, ils se contentèrent de les répudier.

Je cite ces faits, postérieurs au temps qui fait le sujet de ce travail, pour établir que même longtemps après l'arrivée définitive des Français, les Agniers se prétendaient toujours les propriétaires de tout le littoral sud du Saint-Laurent, et plus tard même, comme par une sorte de droit d'accession, de tout le territoire que les Iroquois d'Hochelaga avaient abandonné; c'est-à-dire toute l'île de Montréal et la rive nord jusqu'à Trois-Rivières.

Et il y avait à cela une raison. Dans la Confédération des Cinq-Nations iroquoises, l'Hodénosoni, les Agnierronons — Agniers des Français, Mohawks des Anglais — occupaient une situation privilégiée, un poste de confiance; ils étaient les receveurs du tribut des nations soumises.

Comme le tribut se payait aux frontières, et que le plus considérable était le droit de passage sur le fleuve Saint-Laurent, que

toutes les nations versaient pour descendre à la traite, il va de soi que les Agniers étaient constamment sur la brèche et qu'ils ne pouvaient souffrir sur la rive sud d'autres établissements que ceux qu'ils tenaient en sujétion.

Les Iroquois d'Hochelaga exerçaient eux aussi le même contrôle; non seulement sur le fleuve Saint-Laurent, mais aussi sur la rivière des Prairies et sur celle des Mille-Iles.

En stratèges habiles, ils avaient fondé dans les environs du village de Charlemagne le poste de Tutomagy, que je n'ai encore pu localiser, et surveillaient ainsi ceux qui auraient pu descendre par la rivière l'Assomption.

Enfin, par le poste d'Agochonda, le deuxième en importance après Hochelaga, les Iroquois étaient en état d'intercepter tout convoi qui aurait pu esquiver la surveillance à Tutomagy, à la faveur de la nuit et du dédale d'îles nombreuses qui se trouvent depuis Lavaltrie et Contrecoeur jusqu'au confluent du Saint-Laurent et de la rivière des Prairies.

Ici à Agochonda (Lanoraie) le fleuve est libre et la surveillance facile; la vue porte bien sur la rive sud et personne ne peut franchir en canot l'espace compris entre l'île Saint-Ours et la tête les îles de Sorel sans être aperçu de la rive nord.

Depuis le Richelieu — la rivière des Iroquois — jusqu'à Stadaconé et même plus bas sur la rive nord du golfe, jusqu'à Mingan, habitaient les Hurons qui vivaient sous la dépendance des Iroquois d'Hochelaga: il n'en sera plus question dans ce travail.

Voici donc établi, d'après les seuls documents contemporains que nous connaissions — les récits de Cartier et les cartes que l'on a dressées pour les accompagner — l'habitat des Iroquois d'Hochelaga au moment où les Européens pénétraient dans l'intérieur du continent nord-américain.

Mais les Iroquois d'Hochelaga n'étaient pas les seuls Iroquois. Il y en avait d'autres, beaucoup plus nombreux et plus puissants

aussi, qui habitaient à l'est et au sud-est: c'est-à-dire depuis le Richelieu, le lac Champlain et la rivière Hudson, jusqu'au lac Érié; et depuis la rive sud du Saint-Laurent et du lac Ontario jusqu'au coeur même des États-Unis, à travers la Pennsylvanie, le Maryland et la Virginie, jusqu'aux frontières de la Caroline du Nord.

Il est bon de remarquer que ce territoire est taillé à même la partie la plus fertile des États-Unis; quand les Iroquois en étaient les maîtres, c'était aussi le territoire le plus giboyeux.

A l'apogée de leur puissance, les Iroquois avaient même poussé leurs conquêtes vers l'ouest jusqu'aux rives du Mississipi; et il n'est pas douteux que si l'arrivée des Européens n'était venue en contrarier le développement, leur empire serait devenu considérable, et aurait probablement fini par englober au moins tout le littoral de l'Atlantique jusqu'au Mississipi, depuis le Mexique au Saint-Laurent.

Pour établir ma thèse, il ne suffit pas de cet exposé général de la situation des Iroquois: il faut de plus déterminer comment ce territoire était partagé entre les cinq nations de la Confédération et pourquoi elles n'étaient que cinq quand, logiquement, selon les principes de leur organisation sociale, elles auraient dû se trouver au nombre de six dès le début, comme elles ont fini par l'être à partir de 1722.

Disons d'abord que leur territoire représentait pour eux comme l'image d'une grande maison, orientée d'est en ouest, et qui aurait dû contenir deux phratries de trois nations ou tribus chacune, mais qui n'en contenait que cinq au début, sans qu'il nous soit possible de savoir de façon certaine pourquoi il en était ainsi.

Ces phratries n'avaient pas toutes les deux la même importance: l'une se composait de pères, l'autre de fils ou enfants.

Ainsi les Mohawks, les Onondagas et les Senécas étaient frères entre eux et pères; tandis que les Onéidas et les Cayugas étaient également frères entre eux, mais fils ou enfants des premiers. Quand les Tuscaroras furent réintégrés dans le giron de la Confédération, ils

appartiennent à la deuxième phratrie, celle des enfants, rétablissant ainsi l'ordre qui aurait dû exister depuis le commencement.

Chez les Iroquois, on avait tout naturellement l'habitude de nommer les nations selon leur importance: la phratrie des pères avant celle des enfants. Dans la phratrie, l'énumération se faisait selon la situation politique des nations: les gardiennes ou sentinelles, parce que plus exposées, avant celles du centre.

Mais pour la distribution géographique il n'en allait pas ainsi. Comme les parents ont préséance sur les enfants et leur doivent protection, les nations les plus fortes, les plus puissantes, se trouvaient situées aux extrémités et au centre de la maison, et les nations enfants placées entre elles. C'est dans cet ordre que je vais décrire leurs frontières.

J'ai bien été tenté de conserver aux nations et aux lieux, l'onomastique française que les missionnaires et les explorateurs avaient établie. Mais à part cela que ces noms sont presque tous oubliés des Canadiens-français, et que les Américains les ont remplacés par des noms anglais ou tirés de la langue iroquoise; pour faciliter à mes lecteurs l'intelligence de tous ces termes étrangers, souvent intraduisibles, et pour une meilleure compréhension de ces questions nécessairement compliquées, j'ai conservé à chaque nation le nom anglais qu'elle porte aujourd'hui.

On pourra suivre sur une bonne carte américaine le tracé des frontières, et reconnaître à certains noms de lieu, l'habitat des Indiens dont il est question.

Mais je n'ai pu résister au plaisir de me servir de la carte à onomastique entièrement française de l'ouvrage du P. Camille de Rochemonteix, s.j.: *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVIIe siècle*, Letouzey et Ané, éditeurs; je la reproduis réduite de moitié environ, et en partie seulement.

Premièrement apparaissent les Kanienkéhakas, *la nation de*

l'endroit du silex, comme ils s'appelaient eux-mêmes. Ce sont les Mohawks des Anglais, qui ont emprunté ce mot au parler des Naragansets qui appelaient « Mohowauuck » — mangeurs d'hommes — les Iroquois dont il est ici question; d'autre part les Pénobscots les appelaient « Amohak » .

Ce sont les Agniers ou Agnierrons des missionnaires français.

Quand Morgan les appelle Ganégahaga et qu'il admet que le sens de ce mot « is lost in obscurity » , il est évident qu'il orthographe mal Kanékahaka, et qu'il en est de même pour Degaéoga que Morgan prétend être, en dialecte senéca, le nom des Mohawks.

Les Mohawks étaient les premiers des Iroquois. Dans l'énumération on les nommait d'abord; dans les conseils ils parlaient les premiers; dans les ambassades ils avaient le pas sur les autres; dans les traités ils apposaient les premiers leur marque ou signature.

Les autres Iroquois les considéraient comme des protecteurs, comme le boulevard de la race; et le Grand Conseil de la Confédération leur avait marqué son estime, en leur confiant la perception du tribut que l'on exigeait des nations soumises.

Ces privilèges les amenaient à être constamment en alerte, et leur conféraient des droits de passage, des permis de circuler, dont leurs congénères bénéficiaient tous dans une mesure, mais qu'il leur était défendu d'exercer.

C'est pour cela que l'on rencontrait les Mohawks partout et en tous temps; particulièrement sur les rives du Saint-Laurent, où ils exerçaient une surveillance active contre les Algonquins, leurs plus grands ennemis, et plus tard contre les Hurons, qui avaient trahi les Iroquois en devenant les alliés des Algonquins.

On voit bien maintenant dans quel guépier Champlain était venu donner en 1609, quand il avait tiré ses trois coups d'arquebuse pour le bénéfice des Algonquins et des Hurons.

Depuis le départ des Iroquois de la rive nord du Saint-Lau-

rent, leur pays d'origine, les Mohawks habitèrent d'abord le pays compris entre le Saint-Laurent et les bords de la rivière Mohawk, depuis le Richelieu, le lac Champlain et l'Hudson jusqu'à la limite ouest du comté de Herkimer dans l'Etat de New-York; et peut-être un peu plus à l'ouest, soit jusqu'à la rivière Black, — la rivière de l'Assomption, — dans cette portion de pays à la fois réclamée par les Mohawks et les Onéidas et dont la frontière de ce côté ne semble pas avoir été très bien définie.

Vers le nord leur frontière ouest finissait à la baie Alexandria, sur le Saint-Laurent, précisément à l'endroit où le fleuve se rétrécit et permet la surveillance des deux rives.

Les accidents géographiques ne formaient pas toujours les limites des frontières des Iroquois; mais cela arrivait très souvent, et je pense que du côté des Mohawks, la ligne frontière partait d'Alexandria pour rejoindre la rivière Black près de Carthage; elle suivait la rivière jusqu'à Boonville, de là passait par Alder Creek jusqu'à Trenton, située sur un coude de la rivière West Canada, qu'elle suivait jusqu'à son confluent avec la rivière Mohawk; remontait vers l'ouest le long de la Mohawk jusqu'à Utica, et de là se confondait avec le cours de la rivière Unadilla jusqu'à Sydney, plongeait vers le sud jusqu'à Deposit, sur un coude de la branche ouest de la rivière Delaware, pour la suivre jusqu'à sa décharge dans la baie de ce nom.

Après les Mohawks venaient leurs enfants les Onenhiotéhaka, c'est-à-dire *le peuple de la roche plantée*; allusion à un gros caillou de granit qui marquait probablement la limite de leur territoire, et qui se trouve aujourd'hui dans le cimetière d'Utica.

Ce sont les Onéidas des Anglais, les Onenhiouts ou Onnéyouts des missionnaires français.

Ils n'avaient pas, étant enfants, de fonction particulière dans les affaires de la Confédération; ils étaient cependant les premiers de la phratrie des enfants, et, quand une question était soumise au

Grand Conseil, après que les nations de la phratrie des pères avaient formulé leur opinion, c'est-à-dire quand la question allait passer de l'autre côté du feu, ils étaient les premiers des enfants que l'on invitait à parler.

Ces Iroquois habitaient le territoire compris entre les limites ouest des Mohawks, et une ligne tirée d'Oswego sur la rive sud du lac Ontario et passent par Syracuse, Manlius, pour plonger directement vers le sud en passant par Binghamton, aux environs de laquelle leur ligne de partage franchit la Susquehanna et se prolonge à travers la Pennsylvanie.

Après les Onéidas venaient les Onontakéhaka de la phratrie des pères. Onontakéhaka signifie *le peuple des montagnes*.

Ce sont les Onondagas des Anglais, les Onontagués des missionnaires français.

C'était une nation importante, mais moins que les Mohawks et les Senécas, placés aux portes de la grande maison, tandis que les Onondagas étaient au centre, par conséquent moins exposés. Ils étaient les gardiens du feu du Grand Conseil, et du Wampum de la constitution de la Confédération; leur principale ville Onontaké, qui était aussi la capitale de la Confédération, se trouvait située où se trouve aujourd'hui la ville de Pompey.

Il y aurait de curieuses choses à dire sur le rôle des Onondagas dans les réunions du Grand Conseil; je tenterai de le faire dans un prochain travail sur l'organisation sociale et politique des Iroquois.

Mais pour le besoin de la thèse que j'expose en ce moment, je dois parler du dialecte des Onondagas.

Le parler de ces Indiens était considéré comme le plus parfait par tous les autres Iroquois, bien qu'il différât considérablement du leur.

Il diffère du tuscarora plus que ne diffèrent entre eux deux dialectes quelconques; mais l'un et l'autre, le tuscarora surtout, sont assez éloignés du reste de la langue.

Il faut noter ce fait. Il faut noter aussi que les Onondagas n'avaient pas de nation enfant avant 1722, alors qu'il accueillirent les Tuscaroras à qui ils firent octroyer une partie du territoire des Onéidas, insuffisamment peuplé, rétablissant ainsi l'ordre qui régnait ailleurs dans la phratrie de la descendance — les nations enfants.

Les Onondagas habitaient à l'ouest des Onéidas une étroite bande de terre qui se prolongeait bien avant dans la Pennsylvanie et plus tard atteignit même la Virginie.

Leur frontière ouest, celle qui les divisait d'avec les Cayugas, commençait en un point situé sur la rive sud du lac Ontario au nord de Sterling Valley; passait par Ira, Weedsport et Auburn; suivait la rive est du lac Owasco et la petite rivière qui se décharge dans ce lac jusqu'à Dryden; puis un petit affluent de la Susquehanna depuis Harford jusqu'à Owégo, et de là passait en Pennsylvanie, en Maryland, et s'étendait jusqu'en Virginie et aux frontières de la Caroline du Nord.

Quand les Tuscaroras demandèrent d'être réintégrés dans la Confédération vers 1722, les Onondagas ne purent leur céder de territoires, bien que les Tuscaroras fussent leur enfant, mais s'arrangèrent avec les Onéidas pour leur en trouver un au sud de ces derniers.

En ce moment, je me contente de situer chaque nation dans ses limites territoriales, afin de bien démontrer que tous ces peuples étaient en place au moment de l'arrivée de Cartier. Mais en plus de ce que je viens de dire au sujet du rôle des Onondagas dans les Conseils, il me paraît que les Onondagas sont les plus anciens des Iroquois: c'est-à-dire que tous les autres seraient issus de ce groupe.

Ceci expliquerait l'espèce de vénération que tous les Iroquois professaient pour les Onondagas et pour tout ce qui les touche, et les nombreux privilèges dont cette nation bénéficiait en toute circonstance.

A l'ouest des Onondagas habitaient les Koiokwenhaka que je ne puis traduire autrement que par *les habitants de Koiokwen*, du nom de leur capitale.

Morgan les appelle Gueugwehono ce qui, en dialecte sénéca, veut dire: *le peuple des marais*. Si l'on prend garde à la prononciation anglaise de e et de u qui font i et ou, et que l'on élimine *ono* qui est la suffixe de lieu, on obtiendra *gouiougweh* qui est près de Koiokwen.

D'autre part, il y a effectivement de grands marais au pied du lac Cayuga, et ceci paraîtrait donner raison à la traduction de Morgan. Cuoq, qui a traduit tous les autres noms, ne dit rien pour celui-ci.

Ces Indiens sont les Cayugas des Anglais, les Goiogouens des missionnaires français. C'est une nation de la descendance, la plus faible de toutes et qui était enfant des Sénécas. Voisins des Onondagas à l'est, ils avaient pour frontières au nord, la rive sud du lac Ontario depuis le point au nord de Sterling Valley jusqu'à la frontière des Sénécas, c'est-à-dire jusqu'à la baie Sodus.

A l'ouest leur territoire était borné par une ligne allant du fond de la baie Sodus à Clyde, sur la rivière de ce nom, puis venait passer par Border City, à la tête du lac Senéca, et suivait la rive est de ce lac jusqu'à Watkins, puis par Elmira et Wellsburg pénétrait en Pennsylvanie.

A l'ouest des Cayugas habitaient les Tsionontowanehaka: *les habitants des grandes montagnes*. Ce sont les Sénécas des Anglais, les Tsionnontouans des missionnaires français. Ce nom leur vient de leur capitale Tsionnontowa. Ce sont eux que les Hollandais appelaient Mohicans. C'était la plus puissante nation de la Confédération: celle à qui l'on avait fait l'honneur de la désigner comme gardienne de la porte de la grande maison, l'Hodénosoni.

Leurs sachems étaient virtuellement les commandants des forces alliées dans les expéditions militaires de la Confédération.

C'est contre eux que le gouverneur Denonville fit une expédition en 1687, dans le dessein de les réduire; mais il ne put que mettre le feu à leurs villes et à leurs champs de maïs, les Indiens s'étant mis à couvert dans leurs épaisses forêts.

Cette expédition inutile et mal conduite, attira sur la colonie la colère des Senécas, furieux et humiliés de ce que les Gardiens de la Porte eussent été obligés de s'enfuir et d'assister impuissants à la destruction de leurs villes et de leurs récoltes. C'est pour venger cet affront qu'ils exécutèrent le raid de 1689, connu sous le nom de « massacre de Lachine, » et où tant de braves colons périrent.

Les Senécas habitaient tout le pays compris entre la frontière ouest des Cayugas, leur enfant, et les rives des lacs Ontario et Érié, tout ce qui restait du territoire dont on a formé l'État de New-York. Au sud ils pénétraient dans la Pennsylvanie, le Maryland et la Virginie presque jusqu'en Caroline du Nord.

En déterminant les frontières des Cinq-Nations, je ne prétends pas que chacune était dès le principe située dans les limites que j'ai décrites. Ce n'est que petit à petit qu'elles s'étaient étendues vers l'ouest et vers le sud, et l'on peut dire que ces frontières que je décris étaient celles du XVIIe siècle: celles de l'apogée de la puissance de la Confédération, qui allait bientôt et très rapidement se disloquer devant la poussée irrésistible des Européens.

Voici donc établi l'habitat des cinq nations iroquoises de la Confédération au temps où les premiers Européens abordèrent le continent nord-américain pour le coloniser: les Hollandais d'abord et les Anglais ensuite par le littoral de l'Atlantique; les Français par la vallée du Saint-Laurent.

On ne peut fixer de date précise à l'établissement des Iroquois dans ce qui est aujourd'hui l'État de New-York: mais par ce seul fait qu'ils ne se souvenaient pas eux-mêmes, quand on les a interrogés pour la première fois, depuis combien de temps ils avaient émigré

de la rive nord du Saint-Laurent et de l'archipel de Montréal, on peut se faire une idée qu'il y avait déjà bien longtemps, certainement plusieurs siècles.

La division nettement marquée des territoires; l'attribution de fonctions politiques à chacune des trois nations de la phratrie de l'ascendance; la perte, ou du moins l'éloignement temporaire de l'une des nations de la phratrie de la descendance, par quoi l'équilibre familial se trouvait rompu; sont des faits d'importance capitale dans la vie d'un peuple, et il faut qu'ils soient bien anciens pour que la tradition ait perdu le souvenir de leur apparition dans le temps.

Mais la plus grande preuve d'ancienneté est bien celle de la différenciation des dialectes iroquois, phénomène qui n'aurait pu se produire sans beaucoup de temps, et sans une certaine indépendance, malgré le lien confédératif, comme c'est ici le cas.

Quelle que soit la raison qui a pu forcer les Iroquois d'Hochelaga à abandonner leur patrie, le fait de l'abandon est certain: il est également certain que l'exode s'est effectué entre 1536 et 1603.

Par ce que nous venons de voir, il est certain que la Confédération des Cinq-Nations existait au moment de l'exode des Iroquois d'Hochelaga, et, par conséquent, il ne saurait être question de prétendre, comme on l'a fait, que ces Indiens étaient, selon les uns, des Senécas; selon d'autres des Onéidas; enfin, tout récemment, des Onondagas.

Même si la Confédération est postérieure à l'arrivée des Européens, comme on l'a prétendu, et qu'elle n'ait été formée que pour s'opposer à leur pénétration, il n'en resterait pas moins que les Cinq-Nations étaient en place à ce moment là depuis un temps immémorial, et que les Iroquois d'Hochelaga l'étaient également depuis très longtemps, et ne peuvent avoir été ni des Senécas, ni des Onéidas, ni des Onondagas.

Qui donc alors étaient-ils ?

Je pense qu'ils étaient les Tuscaroras de la Caroline du Nord, et voici pourquoi et comment.

En 1709, il y avait en Caroline du Nord, au dire de l'inspecteur Dawson, dans son *Histoire de la Caroline*, une nation d'Indiens appelés Tuscaroras qui luttèrent contre l'établissement des blancs que favorisaient d'autres Indiens ennemis des Tuscaroras.

De 1711 à 1713, les Tuscaroras soutinrent deux guerres où ils furent d'abord victorieux, mais qu'ils finirent par perdre à cause de l'assistance que les Etats voisins, Caroline du Sud et Virginie, prêtèrent à leurs compatriotes.

Affaiblis au point qu'ils ne pouvaient plus espérer se maintenir devant les envahisseurs, les Tuscaroras se dispersèrent. Un certain nombre se firent adopter par des tribus alliées et perdirent ainsi toute identité, mais le gros de la nation se résolut à retourner dans son pays d'origine, et c'est ainsi qu'entre 1715 et 1722, leurs députés se présentèrent devant le Grand Conseil de la Confédération des Cinq-Nations, sous le parrainage des Onéidas, leurs frères, pour demander leur réintégration dans la famille iroquoise. Les envoyés exposèrent au Conseil qu'ils étaient Iroquois comme le prouvait leur langage, et que, selon leur tradition, ils avaient autrefois habité l'île de Montréal, qu'ils avaient dû abandonner à leurs ennemis pour prendre le chemin de l'exil.

Ils ne pouvaient, dirent-ils, expliquer toute leur odyssée, mais ils se souvenaient encore du nom de leur ville Dotéaga (*Okéaga-Hokeaga*); de leur migration vers le Mississipi, et de leur arrivée subséquente en Caroline du Nord — ils ne se souvenaient plus depuis combien de temps — d'où on venait de les chasser par la force des armes.

Le Grand Conseil reconnut la justesse de leur requête et les admit dans la Confédération, en leur assignant comme territoire une partie du domaine de leurs frères les Onéidas.

Par cette décision l'unité des nations iroquoises et l'équili-

bre familial si longtemps rompu se trouvaient rétablis : les Tuscaroras devenaient les *enfants* des Onondagas et partageaient avec les Onéidas et les Cayugas — complétant ainsi la phratrie des nations enfants — le côté du feu réservé aux nations de la descendance.

Cet ensaisinement dans leurs terres faisait des Tuscaroras les associés des autres Iroquois, et la Confédération des Cinq-Nations devint alors connue sous le nom de la Confédération des Six-Nations.

Ce fait était accompli avant le 6 septembre 1722 puisque, à l'assemblée des nations tenue à Albany à cette date sous la présidence du gouverneur Burnet, et à laquelle assistait le gouverneur Spotswood de la Virginie, il fut poussé six acclamations, une pour chacune des nations de la Confédération.

Au reste, le 14 septembre suivant, le gouverneur de la Pennsylvanie reçut «des dix chefs des Cinq-Nations, au nombre de deux chacune, avec deux autres que l'on dit être des Tuscaroras. »

Les Tuscaroras prenaient ainsi une part active dans la direction des affaires politiques de la Confédération, et retrouvaient au sein même de leur race et de leur ancien pays, la félicité et la terre promise qu'ils avaient si longtemps cherchées.

Ils ne devaient pas en jouir pendant bien longtemps cependant.

Ayant pris parti pour les révolutionnaires américains contre l'Angleterre, ils se trouvèrent comme les autres nations indiennes bientôt exposées à l'invasion des blancs qui les déplacèrent vers l'ouest, d'étape en étape, jusqu'à la rivière Niagara, et ils finirent par se fondre presque entièrement avec les Senécas, eux-mêmes aujourd'hui resserrés dans les réserves où ils ne vivent plus que du produit de la vente de leur ancien territoire à l'Etat de New-York.

Quelques milliers de tous ces Indiens vivent au Canada, dans la réserve de la rivière Grand en Ontario, et dans les réserves de Saint-Régis et de Caughnawaga dans la province de Québec.

Ils sont devenus de paisibles citoyens qui ne demandent plus

qu'à vivre du produit de leurs petites industries et de la vigueur de leurs bras comme manoeuvres.

Maintenant que l'on ne *saute* plus les rapides, et que les cages ne glissent plus au fil de l'eau, ils ont perdu beaucoup d'occasions d'exercer leur habileté de pilotes dans les passages dangereux: le pittoresque y a perdu et la légende aussi.

Plein de bonhomie et d'une douce raillerie, ils consentent quelquefois à danser leur farandole en brandissant des tomahawks inoffensifs au-dessus de la tête des invités, qu'ils élèvent ainsi à la dignité de *chefs*: c'est leur manière de décerner le doctorat *honoris causa* à ceux qui leur témoignent de la sympathie, ou qu'ils veulent honorer à cause des services qu'ils leur ont rendus.

Ces *élévations* — rappelez-vous l'élévation des chefs francs sur le pavois — sont quelquefois imposantes; mais le plus souvent elles ne présentent aucune grandeur et ne sont que l'occasion d'un déploiement de costumes et d'atours qui ne sont pas authentiques, et qu'ils empruntent en les copiant mal, aux somptueuses et uniques parures des Indiens des Plaines.

*

* *

Pourquoi les Tuscaroras avaient-ils abandonné leur pays cent soixante ans environ auparavant? Personne ne le sait au juste; ce ne devrait pas être de coeur-joie en tous cas, et voici ce que je pense.

Peut-être l'arrivée de Cartier en 1535 et son séjour pendant l'hiver de 1535 - 1536; son retour en 1541, et le voyage de Roberval en 1542, leur ont-ils révélé à eux-mêmes la précarité des moyens de défense dont ils disposaient devant une si extraordinaire invasion, et se sont-ils décidés à abandonner un pays qu'ils ne pouvaient plus défendre.

Peut-être aussi ont-ils été chassés par un ennemi, également

incapables de se défendre seuls, ou de recourir à l'aide de leurs frères les Iroquois des Cinq-Nations.

Quoi qu'il en soit, les Iroquois d'Hochelaga laissèrent si peu de traces de leur départ que l'on cherche encore l'endroit où se trouvait leur capitale, ville fortifiée par trois rangs de palis, et contenant, au dire de Cartier, une cinquantaine de cabanes, c'est-à-dire une population d'environ 3,500 personnes.

Selon la tradition, les fugitifs partirent d'abord pour le Mississipi, ce qui implique — étant donné la présence des Iroquois des Cinq-Nations au sud — le voyage par la rive nord des lacs Ontario et Erié, et le passage par Détroit.

Refoulés, probablement par les Illinois, vers le sud-est, les Tuscaroras traversèrent l'Ohio et les Apalaches pour aboutir dans les plaines fertiles et bien arrosées de la Caroline du Nord.

Leur marche dans le désert prouve deux choses: leur impuissance à se fixer en n'importe quel lieu qui aurait pu leur plaire, par conséquent leur faiblesse relative; et leur situation tendue vis-à-vis les Iroquois des Cinq-Nations.

Si les Tuscaroras eussent été les amis et les alliés de leurs congénères du sud, ils eussent trouvé auprès d'eux l'appui qu'ils auraient cherché: ils étaient donc brouillés avec leurs parents et ne pouvaient compter dessus.

S'ils eussent été les amis de leurs autres parents éloignés les Hurons, et en bons termes avec eux, ils eussent pu se réfugier dans la Huronie où le terrain ne manquait pas. On voit combien leur situation était précaire quand Cartier les visita, ce qui explique un peu comment ils lui firent comprendre par leur langage figuré qu'ils étaient entourés d'« agojudas, » *mauvaises gens*, armées jusqu'aux dents.

Il faudra du temps pour tirer au clair cette situation embrouillée des premiers Montréalais: peut-être n'y arriverons-nous jamais, si des

fouilles heureuses ne viennent jeter quelque lumière dans ces ténèbres de quatre cents ans.

Je ne désespère pas d'y voir clair un jour. Montréal grandit rapidement; chaque fois qu'une rue nouvelle est tracée, ou qu'une ancienne prolonge sa tentacule dans les terrains de culture maraîchère, je m'attends toujours à quelque trouvaille qui nous en dira plus long que toute les suppositions que nous pouvons faire.

Des études de ce genre n'intéressent pas beaucoup de monde, et ne peuvent pour cette raison émarger au budget; nos gouvernants ont, par le temps qui court, bien d'autres soucis.

Pourtant, si quelques équipes de chômeurs pouvaient être employées à pratiquer des sondages dans les endroits susceptibles de receler des poteries, des outils, et des armes indiennes, on ferait peut-être des découvertes intéressantes.

Nous ne connaissons pas par le détail la géologie de notre province; à peine vient-on de nous en révéler la géographie; nous connaissons encore moins son archéologie préhistorique. Qui peut dire ce que notre sol renferme, quand une note comme celle-ci que m'a communiquée mon ami E.-Z. Massicotte, a attiré si peu d'attention, dans le temps, qu'il n'en est resté aucune trace.

« Hier, les ouvriers qui travaillent aux canaux d'égout sur la rue des Erables ont trouvé, à plus de treize pieds de profondeur, en face de la résidence du constable Lacroix, des ossements humains en assez grande quantité. On ne saurait bien expliquer comment ces cadavres se trouvent là, sous plusieurs lits de glaise durcie et à une si grande profondeur.

« Peut-être ces restes reposent-ils là depuis des siècles; où lors des grands bouleversements du globe, des êtres humains avaient été ensevelis sous cette masse de terre agitée. A nos savants d'expliquer ce phénomène.¹ »

1. *La Patrie*, 25 octobre 1889.

Les savants paraissent être restés muets et pour cause.

S'il fallait que le renseignement de *la Patrie* fut vrai et qu'il y eût bien là, et à cette profondeur, ne fut-ce qu'un cadavre, ne fut-ce même qu'un seul os humain *in situ*, il faudrait refaire toute l'archéologie préhistorique et reculer l'apparition de l'homme bien au delà de toutes les bornes acceptées et même des calculs les plus hasardeux.

Et pourtant! qui peut dire qu'il y a erreur? Qui peut se lever pour insinuer que les ossements dont il est question ne sont pas *in situ*; que le sol a été remanié; qu'un adroit mystificateur est venu semer dans ce nouveau Glozel, les pièces qui doivent soulever les âpres contradictions ?

Après tout, le bouclier laurentien est l'une des plus vieilles terres émergées, pourquoi ne serait-elle pas, sinon la plus vieille, du moins l'une des plus vieilles terres habitées ?

On a déjà noirci beaucoup de papier au sujet de l'ancienneté du peuplement des continents et déclaré que le Monde-Ancien est bien le plus vieux; mais si, tout-à-coup, c'était le contraire, et que ce fut le Nouveau-Monde !

J'ai vérifié l'épaisseur du dépôt quaternaire d'argile à blocs qui recouvre le calcaire de Trenton, non loin de l'endroit où l'on a trouvé les ossements en question; il y a bien là treize pieds d'argile en deux dépôts qui se recourent; et tout au fond, reposant sur le roc vif, une couche de gravois roulés d'environ quinze pouces d'épaisseur.

Le hasard fait souvent bien les choses: toutefois, en cette circonstance, il ne m'a pas permis, et je ne l'espérais guère, de retrouver le moindre vestige de l'industrie humaine, ni d'ossements, dans les seize puits de fondation que je faisais creuser.

Le fait divers de *la Patrie* d'il y a quarante-huit ans est tombé dans les oreilles de sourds, et n'a pas suscité de recherches : on

peut le regretter d'autant plus que des occasions comme celle-là ne se présentent pas souvent.

Il convient de signaler ici ce que produisit d'effervescence dans le monde savant, juste un an après, en 1890, la trouvaille à Trinil d'une dent d'abord, et de quelques ossements ensuite, de ce qui devait constituer le Pithécantrope.

Sans discuter la valeur de la découverte elle-même, cette trouvaille entraîna d'autres chercheurs à imiter le docteur Dubois, et l'on ne remua pas moins de dix milles verges cubes de terre en 1906, au même endroit, dans l'espoir de découvrir quelques autres fragments de notre si lointain ancêtre.

Je voudrais que Mme Selenka eût eu connaissance de la trouvaille de Montréal; les millions qu'elle a dépensés inutilement dans l'île de Java auraient peut-être porté plus de fruits. Je n'en demanderais pas tant.

Je me suis un peu éloigné des Tuscaroras; mais je suis resté dans ce paradis — l'île de Montréal. Si les fouilles et les études entreprises dans un but nous mènent insensiblement vers d'autres horizons, il ne faut voir là que le lien qui les réunit toutes humainement, et qui me rendait songeur l'autre jour, quand en visitant l'exposition belge, je trouvais, dans la vitrine réservée aux noirs du Congo, le même bracelet à grelots dont les Tuscaroras, comme du reste tous les Iroquois, se servaient pour scander le rythme de leurs danses.

Aristide Beaugrand Champagne